

Etaient présents : BERTHO Jean-Paul, BOUEDO Pierre, BURBAN Jeanine, CORRIGNAN Gérard, FLAGEUL Françoise, GUYOT Léon, JEGAT René, JOUAN Alain, LE BRAZIDEC Raymond, LE BRETON Bernard, LE CORF Henri, LE GOUGAUD Agnès, LE PIPEC Pierre, MARIVAIN Joël, MOELO Serge, SUPER Grégoire

Autres personnes présentes :

EVEILLARD James, LAUDRIN Catherine, MOREL, POHARDY Fanny, ROLLAND Benoit

Etaient excusés :

FRANCOIS Gérard, LE LOIR Noël, QUENTEL Jean-Yves, ROPERS Marc.
HERVE Jean-Marie, LE SEYEC Gaëtan

Ordre du jour :

- Budget 2010-budget 2011
 - o Eléments de bilan financier 2010
 - o DOB 2011
- Locaux rue Henri Dunant – Département du Morbihan : projet de bail ?
- Contractualisations :
 - o Volet territorial : remise en cause de la convention par l'Etat
 - o Avancement de la programmation sur les dispositifs – Etat des lieux des projets
 - o Avancement de Leader
- Scot :
 - o Choix du prestataire
 - o Demande de subvention DGD - Etat
- Energie :
 - o Recrutement Martin BELAY - Espace Info Energie
 - o CEP : bilan expérimentation sur Bignan et perspectives
 - o Relance des désignations de représentants communautaires pour le groupe de travail Energie
- Culture :
 - o Bilan du lancement de la diffusion mutualisée de spectacles et des 1ers spectacles
 - o Rappel des coûts de la culture depuis 2009
 - o Budget 2011 de la mutualisation de spectacles
- Questions diverses :
 - o Indemnité au comptable
 - o ...

Déroulement

1) Validation du Compte-rendu de la séance du 27 septembre 2010.

⇒ Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve le compte-rendu de la dernière séance.

2) Nomination du secrétaire de séance (ordre alphabétique) : M BOUEDO

3) Budget 2010-budget 2011

- o Eléments de bilan financier 2010

M Le Président expose l'avancement des projets prévus pour 2010 : A retenir

- Programmation régulière des crédits sur les dispositifs suivis (12 millions d'euros) et l'obtention du pôle d'excellence rurale sur les services (1 million d'euros)
- Leader : montée en puissance de la programmation de projets et enclenchement des paiements – sensibilisation à l'action européenne sur le territoire
- Culture Mil Tamm : mise en œuvre des actions (accompagnement des porteurs de projets privés et publics), lancement de la mutualisation de spectacles entre les communes volontaires
- Energie : mise en place de l'Espace Info Energie (recrutement en décembre 2010) et réflexion sur le Conseil en énergie partagé (expérimentation sur Bignan)

- Communication : site internet, lettre d'information et lancement du partenariat avec Ty Télé.
- Santé : lancement des réunions de concertations entre les maires et les médecins pour étudier les leviers, les actions à mener pour maintenir la médecine de proximité
- Haut-débit : définition des priorités de l'enveloppe numérique, sensibilisation et accompagnement des porteurs de projets, suivi de la desserte du centre hospitalier en haut débit, suivi des schémas régionaux et départementaux numériques, amorce de la réflexion sur le SIG mutualisé
- SCOT : élaboration d'une méthodologie et du cahier des charges, consultation publique, choix du prestataire et demandes de subvention
- Animation « Nos produits locaux ont la patate »
- Mutualisation de services : étude financière et mission habitat
- Préparation du déménagement

Deux chantiers n'ont pas été menés : Scot numérique (abandonné puisque le Département enclenche un schéma numérique en associant les Pays et les communautés de communes. Il n'y a pas d'intérêt d'en mener un à l'échelle du Pays) et SIG (audition du Pays de Guingamp – suites à enclencher en 2011).

BILAN FINANCIER 2010

PREVISIONNEL

Prévision Dépenses	
Fonctionnement	607 876.17
Investissement	50 000
TOTAL	657 876.17

REALISE

Réalisé Dépenses	
Fonctionnement	446 692
Investissement	10 000
TOTAL	456 692

Prévision Recettes	
Fonctionnement	607 876.17
Investissement	50 000
TOTAL	657 876.17

Réalisé Recettes	
Fonctionnement	447 456
Investissement	13 000
TOTAL	460 456

Résultat	3 764
----------	-------

Appel intégral de la cotisation des communautés de communes pour compenser les recettes en attente : 75 000 € Leader (Ils aux mécanismes de versement après les cofinancements nationaux).

Leader complique l'équilibre du budget car la subvention est versée 2 à 3 mois après les soldes des autres financeurs (càd en mars-avril de l'année N+1)

Le Syndicat peut inscrire des recettes – rattachement des produits pour présenter annuellement un budget équilibré. La solution, cette année, a été d'appeler l'intégralité de la cotisation des intercommunalités.

⇒ **Le Comité syndical n'émet pas de remarque sur le bilan 2010.**

- DOB 2011

DEPENSES FONCTIONNEMENT : 611 349 €

I - Postes de dépenses générales :

Missions de base du Pays (suivi des contrats de territoire, conseil de développement) + suivi du dispositif Leader et du projet culturel

- salaires des salariés en poste (5 agents syndicat mixte)
- charges générales – les nouveaux locaux impliquent de nouvelles charges difficiles à estimer exactement.
- indemnités élus
- amortissements

II - Projets reconduits :

Etudes ou animations déjà mutualisées entre les intercommunalités

- Energie : mise en place du Point Info Energie
- Programmation culturelle partagée entre une 10aine de communes volontaires

III Mutualisations à discuter :

- Adil : mission Habitat (proposition renouvellement contrat pour 2 ans)
- Etude financière (proposition renouvellement convention pour 2 ans)
- Communication : stagiaire, partenariat Ty Télé pour renforcer l'attractivité du Pays (encore 2 ans mais possibilité de rompre)
- Politique d'accueil / attractivité du territoire – Leader : 7 000 €
- Evaluation Leader : 7 000 €
- Haut débit : Mise en place d'un SIG mutualisé entre les ctés de communes, voire les communes – 10 000 € - Intérêt de Baud Communauté, Locminé Communauté et Saint Jean Communauté
Invitation systématique des directeurs des 4 intercommunalités aux réunions du groupe numérique pour préparer ce dossier
- Budget animation culturelle (communication, étude technique des salles, fonctionnement) = 10 000 €
- Suivi du Cri de l'Ormeau départemental – pages pour les collectivités du Pays de Pontivy : participation à 6 500 €...
- Evaluation Culture : 7 000 €

IV – Autres points à discuter

- Budget Conseil de développement – discussion sur le budget et action
- Demande de revalorisation de salaires du personnel – mise en place d'une grille de progression des salaires à partir de l'année 2012.
- Demande de stagiairisation de Mélanie SICHE - création de poste au cours du prochain Comité de janvier 2011

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 113 000€

Travaux, Scot, Mobilier, Informatique, Signalétique, photocopieur

Plusieurs membres du Comité syndical interviennent :

- M SUPER interpelle sur plusieurs points :
 - o le rapport entre la masse salariale et la part des communes de communes
 - o le manque de visibilité pluriannuelle. Les membres du Comité syndical ne suivent pas au quotidien la gestion du Pays : un prévisionnel pluriannuel (3 ans) et thématiques apporterait une analyse globale.
 - o La pertinence de la mission de l'ADIL (quel impact et service pour les habitants et les collectivités ?)
- M GUYOT demande les modalités pour rompre la convention avec Ty Télé.

Les éléments demandés seront fournis pour le prochain Comité syndical.

- M JEGAT demande des explications sur la revalorisation des salaires des 3 salariés concernés.

M le Président explique que les projets et budgets présentés ont fait l'objet de priorisation et de réduction budgétaire au regard des propositions initiales pour présenter un budget raisonnable. La participation des intercommunalités restent identiques à 2010 tout en intégrant le SCOT et les nouveaux locaux.

La valorisation des salaires a fait l'objet d'une discussion au sein du Bureau : Compte-tenu du contexte financier difficile des collectivités et de la cohérence à avoir avec le personnel des intercommunalités et des communes, le Syndicat ne peut pas répondre favorablement à la demande exposée par les salariés. Mais le Bureau reconnaît le travail mené par les 3 agents, la progression des projets sur 2 ans, la bonne ambiance d'équipe et souhaite encourager les salariés en proposant une augmentation de 3%.

⇒ Après en avoir délibéré, le Comité syndical a rempli les conditions réglementaires en tenant son Débat d'Orientations Budgétaires le 13 décembre 2010.

Le DOB est l'occasion d'aborder la demande de stagiairisation de Mélanie SICHE : Mélanie SICHE a réussi le concours d'attaché en début d'année 2010. Il lui reste 2 ans pour valider le concours obtenu. Elle demande la position du Syndicat mixte avant d'engager des recherches auprès d'autres organismes.

- Mme LE GOUGAUD signale que l'on doit créer un poste pour un besoin et pas sur une personne
- M JEGAT demande quelle lisibilité le Pays a dans le contexte de réforme à venir. Ils sembleraient menacés selon les informations des services de Pontivy Communauté.

M MOELO revient sur le manque de lisibilité de la réforme territoriale aujourd'hui : le Préfet ne parle plus de suppression de Pays et le positionne pour des mutualisations (SCOT...). M le Président propose que le Pays de Pontivy mutualise l'ingénierie que les intercommunalités ne peuvent pas se payer seules.

M le Président et M MOELO soulèvent la qualité du travail de Mélanie SICHE et l'intérêt d'aller décrocher d'autres dispositifs à Bruxelles directement (de profiter de l'expérience de Mélanie SICHE sur d'autres programmes européens). Par ailleurs, Mélanie prendra en charge l'animation sur les énergies renouvelables pour apporter de la coordination dans ce domaine et faciliter les nouvelles filières locales (en cohérence avec les priorités du programme Leader).

M BERTHO signale la taille limitée de l'équipe du Pays de Pontivy au regard des autres territoires.

Mme RAMEL FLAGEUL souligne l'intérêt d'avoir une équipe en veille pour positionner le Pays de Pontivy et ses membres au sein d'appels à projets nationaux ou régionaux (ex PER, qui a rapporté 1 million d'euros et l'aide au SCOT ruraux).

M le Président rappelle que les salariés du Syndicat mixte ont été informés de la nécessité de rechercher des financements pour compléter la participation des intercommunalités (Europe, culture ...).

⇒ Après en avoir procédé au vote (0 contre, 2 abstentions, 17 pour), le Comité syndical a décidé de créer le poste d'attaché territorial. La date de création du poste sera définie au prochain comité syndical le 24 janvier 2011.

4) Locaux rue Henri Dunant – convention avec le Département du Morbihan

Le projet de convention a été étudié : il intègre dans sa dernière version la mise à disposition de bureau pour l'ADIL et le PACT ARIM.

Les locaux seront disponibles au 1er janvier 2011.

⇒ Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve la convention de mise à disposition et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.

5) Contractualisations :

a. Volet territorial : remise en cause de la convention par l'Etat

M le Président signale le courrier du Préfet annonçant la réduction de crédits avant le terme de la convention (2013).

Concrètement : sur 750 000 € au titre de cette convention

- 3 dossiers sans danger car les subventions d'Etat ont fait l'objet d'arrêté d'attribution : Locminé Communauté (école de musique) pour 100 000 €, Pontivy Communauté (Conservatoire de musique et danse) pour 292 057 €, Baud Communauté (Maison des Arts) pour 127 425 €.
- 2 dossiers non montés à ce jour et menacés
 - o Equipement Enfance de St Jean Communauté – pour 97 125 €
Etat d'avancement : dossier en cours d'élaboration (projet défini, enquête à la population) – délibération prise en conseil communautaire pour lancer le marché de maîtrise d'oeuvre – planning (dépôt dossier de subvention 1^{er} semestre 2011).
 - o Equipement Enfance de la ville de Pontivy – pour 125 168 €
Etat d'avancement : étude juridique en cours pour le transfert de la compétence enfance à la communauté de communes.

La réponse faite au Préfet est dans le dossier.

M MARIVAIN regrette que l'Etat ne tienne pas ses engagements envers les collectivités.

M LE BRAZIDEC demande si le dossier Enfance de St Jean Communauté doit être accéléré pour garantir les financements. M le Président confirme qu'il faut engager les projets le plus rapidement possible.

b. Avancement de la programmation sur les dispositifs – Etat des lieux des projets

Globalement, on peut noter une bonne programmation sur l'enveloppe 2 Région, l'enveloppe principale du Département et les crédits d'Etat (PER et volet territorial)

Une relance auprès des communes est en cours sur l'enveloppe 3 pour recadrer les interventions en début d'année 2011

Une nouvelle impulsion serait à donner sur l'enveloppe numérique : la consommation de l'enveloppe peine à démarrer

c- Avancement de Leader

On peut noter une bonne programmation du Pays de Pontivy au regard de la Région Bretagne et de la France.

Le Pays a obtenu les 1ers paiements obtenus en Bretagne.

Une 20aine de dossiers est enclenchée.

La communication sera à relancer en 2011 maintenant que la mise en paiement est rôdée.

6) Scot :

a. Choix du prestataire

Proposition de notation																			
critères	méthodologie									compétence				prix			TOTAL	rang	
	qualité méthode																		
Candidats	métho- de	calen- drier	commu- nication	note	coeff	points	note reformu- lation	coeff	points	TOTAL points	Nombre de personnes	Compé- tences	coeff	points	note	coeff	points		
SCE	1	2	1	4		0,8	1		0,1	0,9	2	1		0,9	2		0,8	2,6	1
SIAM	1	1	2	4	0,2	0,8	2	0,1	0,2	1	1	2	0,3	0,9	1	0,4	0,4	2,3	2

commentaires sur chaque critère :

méthode	même nombre de réunions (2 réunions d'écart - pas significatif)
calendrier	plus court pour SCE
communication	SIAM propose panneaux d'information par phase, lettre d'info par phase et article pour site internet SCE propose panneaux d'information et articles pour site internet
note de reformulation	SCE : compréhension des enjeux locaux (accueil habitants, création emplois et environnement) SIAM : bon résumé de la commande, compréhension de la fonction d'animation du cabinet, compréhension de la démarche de mobilisation des élus synthèse des étapes, communication claire
nombre de personnes	Plus de 1stn
compétences des pers	pas besoin de compétences approfondies en paysagistes (cahier d'identités des paysages)
prix	écart de 50 000 €

La CAO propose de retenir le cabinet SCE, s'associant à Cibles et Stratégie pour un montant de 212 000 € TTC.

Ce prestataire a présenté une offre de qualité (méthodologie, compréhension de la commande), des compétences et le coût le mieux disant.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve la proposition de la commission d'appel d'offre en retenant le cabinet SCE pour la réalisation du SCOT sur le Pays de Pontivy et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

b. Intervention Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture et la Chambre de Commerce et d'Industrie, ont sollicité des présentations pour comprendre la méthodologie d'élaboration du SCOT. Ils s'organisent pour suivre la démarche.

c. Délibération sur l'aide DGD du SCOT

Le Pays de Pontivy peut solliciter une aide de la DGD à hauteur de 1 € par habitant, soit 83 000 €.

Demande de subvention à délibérer au comité syndical la semaine prochaine.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical sollicite le soutien financier de l'Etat au titre de la DGD à hauteur de 1 € par habitant (soit 83 000 €) et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

d. Simulation budget SCOT : TTC

accompagnement	212000
réunion suppl	6400
communication	6000
coût commissaire enq	5000
déplacement	2000
formation	2000
	233400

Etat		2011
DGD	83000	31 898
Aide exceptionnelle	63720	24 489
FCTVA	40000	15 373
Cté de comm	46680	17 940
	233400	89 700

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve le plan de financement prévisionnel du SCOT et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

7) Energie :

a) Recrutement Espace Info Energie

Elu référent : JY QUENTEL (excusé)

Arrivée de Martin BELAY, comme conseiller Info Energie depuis le 1^{er} décembre

Programme du mois de décembre 2010

2 décembre : réunion conseillers info énergie bretons

6 au 10 décembre : formation « conseiller info énergie » à Paris – encadrement ADEME

17 au 21 décembre : immersion dans l'espace info énergie de Rennes

20 au 24 décembre : rencontre des directeurs des intercommunalités

25 décembre au 2 janvier : fermeture des bureaux

Ouverture de l'espace Info Energie : fin janvier - début février 2011.

b) CEP : bilan expérimentation sur Bignan et perspectives

Elu : Gérard CORRIGNAN et Henri LE CORFF

La commune de Bignan a servi de territoire d'expérimentation pour comparer le coût d'une prestation privée ou publique.

	Entreprise HORUS	Entreprise ALTHERM	CEP - recrutement poste partagé
Année 1 - saisie 3 ans factures visite bâtiments et préconisations	19136	12914	2600
Année 2 - suivi annuel	1400	1435	2600
Année 3 - suivi annuel	1400	1435	2600
Année 4 - suivi annuel	1400	1435	2600
prestation accompagnement nouveau bâtiment	2872	7176	
TOTAL EN TTC	26208	24395	10400
			à condition que toutes les communes adhèrent dans les 3 intercomm
AVEC LES AIDES DE L'ADEME			
L'Ademe veut renforcer les CEP sur les territoires. Elle accompagnera une seule commune sur une prestation privée subventionnée à 70% en 2010 pour montrer l'intérêt des diagnostics énergétiques (le taux passera à 50% en 2011), Mais elle ne pourra pas financer le subventionnements aux 21 communes de cette façon et incitera à la mise en place de CEP			
simulation 2010 - comparatif avec aide sur 4 ans pour 1 commune dans le Pays			
	Entreprise HORUS	Entreprise ALTHERM	CEP - recrutement poste partagé
soutien financier de l'ADEME pour 1 commune en démonstration (70% en 2011)	18345,6	17076,5	montée en puissance sur 4 ans subvention ADEME progressive
part de la commune	7862,4	7318,5	10400
	26208	24395	
simulation 2011			
	Entreprise HORUS	Entreprise ALTHERM	CEP - recrutement poste partagé
soutien financier de l'ADEME pour 1 commune en démonstration (70% en 2011)	13104	12197,5	
part de la commune	13104	12197,5	10400
	26208	24395	

Bignan, commune expérimentale, va enclencher l'accompagnement avec un des prestataires privés et solliciter les subventions de l'ADEME.

Le Bureau propose de réétudier l'opportunité du CEP avec les intercommunalités au cours de l'année 2011.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de réétudier l'opportunité du CEP avec les intercommunalités au cours de l'année 2011.**

c) Relance des désignations de représentants communautaires pour le groupe de travail Energie

Elu référent : JY QUENTEL

Un courrier a été adressé aux communautés de communes début juillet 2010 pour la désignation d'élus motivés pour avancer sur le développement d'énergie nouvelle ou renouvelable.

Une relance sera faite en janvier 2011

d) Point sur la filière bois énergie

Elu référent : JY QUENTEL

En l'absence de M QUENTEL, M BERTHO expose l'avancée des réunions locales menées par Aëla COURTIN. Les agriculteurs sont mobilisés et d'autres personnes sont venues aux réunions publiques. Aëla a fait le tour des intercommunalités.

8) Culture :

Elu référent : F RAMEL-FLAGEUL

a. **Bilan du lancement de la diffusion mutualisée de spectacles**

Mobilisation importante pour ce lancement :

- 40aine de personnes pour les ateliers en après-midi, 22 communes sur 45 étaient représentées.

- 230 personnes pour les spectacles le soir – chapiteau complet

Bilan des 1ers spectacles :

- Locminé : 120 personnes (spectacle prévu pour 100 personnes)
- Malguénac : 90 personnes (idem – neige)
- Bignan : 90 personnes
- Plumelec : 120 personnes (1 mardi soir)

b. **Point financier sur la culture depuis 2009**

La dynamique Mil Tamm s'illustre à travers 8 projets réalisés ou en cours, qui représentent 407 000 € sur 2009-2010. 2 autres projets sont en instruction. Le Pays de Pontivy porte deux de ces actions :

- poste de chargée de mission et budget d'animations pour la mise en œuvre d'actions. Les **ctés de communes** contribuent uniquement à cette opération financièrement. Participation qui serait de 54 900 € sur 3 ans – soit **18 300 €/an - soit 0.22 €/habitant**
- spectacles mutualisés

Les ctés de communes ne financent pas cette action, elle est prise en charge par les **communes volontaires**. Participation de 34 893 € sur 3 ans – soit **11 631 € par an (partagé entre 12aine de communes) – soit 0.14€/habitant**

Les autres projets liés à Mil Tamm sont portés par d'autres organismes et ne mobilisent pas de financements intercommunaux. Ils ont fait l'objet de soutien financier du contrat de pays pour 15 000 € et Leader pour 140 000 €.

TITRE DE L'ACTION	MO	COMMUNE MO	AXE	FICHES-DISPOSITIFS	BUDGET	DONT FEADER
PROGRAMMES au 10.06.2010						
Site internet pays pontivy	SMPP	Pontivy	4	413-321-4	11 219,00 €	4 936,00 €
Magazine Culturel	Asso Le Cri de l'Ormeau	St-Brieuc	4	413-321-4	52 336,00 €	22 129,00 €
Poste coordination culture 2009 (aide au démarrage)	SMPP	Pontivy	4	413-321-4	80 000,00 €	17 926,00 €
Mise en réseau des chorales	Asso MCC	Pontivy	4	413-321-4	21 563,28 €	9 487,84 €
Mémoire en cartes postales	Asso Cartopole	Baud	4	413-321-4	41 400,00 €	7 744,00 €
Pondi Parade	AMISEP	Pontivy	4	413-321-4	11 316,76 €	3 768,09 €
Durable Bretagne	LVB	Silfiac	4	413-321-4	40 000,00 €	13 983,20 €
TOTAL A					257 835,04 €	79 974,13 €
PROJETS avec 1er avis favorable au 04.11.2010						
Réhabilitation de maisons éclusières en gîtes et résidences d'artistes	Asso L'Art dans les Chapelles	Pontivy	4	413-321-4	20 580,00 €	
Résidences nomades	Polyculture	Malguénac	4	413-321-4	66 251,97 €	24 027,70 €
Programmation culturelle	SMPP	Pontivy	4	413-321-4	150 179,00 €	24 940,00 €
Résidences nomades ile pourpre	Cie des Masques	Bignan	4	413-321-4	52 360,00 €	21 065,00 €
TOTAL B					289 370,97 €	70 032,70 €
TOTAL A+B						150 006,83 €

c. Budget 2011 de la mutualisation de spectacles

Il est prévu un budget de 50 975 € sur le BP 2011 – Sylvie propose de solliciter des montants de subvention supérieurs auprès la DRAC et du Département, c'est pourquoi le budget soumis au vote est supérieur à celui prévu au BP 2011. Les dépenses supérieures à 50 975 € seront engagées si les montants maximum de subvention sont accordés.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve le budget de la mutualisation de spectacles pour 2011 et sollicite des subventions auprès de la DRAC, de la Région Bretagne (service culturel), du Département du Morbihan et de Leader. Il autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

9) Questions diverses :

a. Indemnité au comptable

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve le montant de l'indemnité 2010 pour le Trésorier principal, M QUISTREBERT d'un montant de 282.53 €. Il autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

b. Prochain comité syndical le lundi 24 janvier 2011 en soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, M le Président lève la séance à 20H15.